



Financé par l'Agence Régionale de Santé, ce programme est donc gratuit pour les patients, à partir du moment où ils sont adressés par le médecin.

Ses objectifs :

- améliorer la prise en charge du patient asthmatique et du patient BPCO,
- apporter au patient et à son entourage des connaissances et des compétences nécessaires pour mieux comprendre et gérer sa maladie respiratoire au quotidien.

L'équipe :

Le programme éducatif est porté par une équipe pluridisciplinaire :

- L'instance de coordination

Le médecin- coordinateur, la coordinatrice du dispositif, la coordinatrice administrative : ils assurent l'organisation, le suivi des actions en général mais aussi auprès des médecins libéraux.

- L'équipe d'éducateurs en charge de l'ETP

Equipe de pneumologues, de médecins généralistes, de kinésithérapeutes, d'infirmières, de professeurs d'activités physiques adaptées, de tabacologues, d'une conseillère en environnement...

- Le comité technique

Il comprend des experts en matière d'Asthme et de BPCO, des spécialistes de l'éducation thérapeutique et des patients.

Les patients sont adressés par :

- les médecins généralistes libéraux,
- le service de pédiatrie, de pneumologie, les urgences du Centre Hospitalier de Pau,
- les médecins pneumologues ou allergologues libéraux participant au dispositif.

Les patients peuvent aussi venir de leur propre initiative, dans ce cas là, il leur est demandé de prendre contact avec leur médecin généraliste.

Le suivi du parcours éducatif du patient

Le médecin traitant et/ou prescripteur est toujours informé par courrier du parcours de son patient. Une fiche synthèse lui est adressée à chaque stade du parcours éducatif.

Parallèlement, le CDMR se rend auprès des médecins afin de les informer du fonctionnement de ce dispositif.

Le CDMR64 propose aux médecins qui le souhaitent une formation à l'ETP leur permettant de participer pleinement à la mise en place de ce parcours éducatif. Les médecins pourront réaliser les diagnostics éducatifs pour leurs patients.